

Formation continue professionnelle en Allemagne



Funded by



on the basis of a Decision
by the German Bundestag

German Office for international Cooperation in
Vocational Education and Training



1. Définition
2. Formes de la formation continue professionnelle
3. Offres formelles dans le cadre de la formation de promotion professionnelle
4. Autres offres formelles
5. Dispositions légales (loi sur la formation professionnelle révisée de 2020)
6. Financement (coûts/bénéfices)
7. Formation continue non formelle : le marché des prestataires
8. Participation à la formation continue



1. Définition

Qu'appelle-t-on formation continue professionnelle ?

- ▶ Toute forme d'apprentissage organisé dans un cadre professionnel qui s'appuie sur une formation existante,
- ▶ approfondit, élargit ou rafraîchit des connaissances, des capacités et des aptitudes, et
- ▶ est la plupart du temps sanctionnée par un certificat ou une attestation.

Poursuite ou reprise de l'apprentissage professionnel après la fin d'une première phase de formation de durée variable.



2. Formes de la formation continue professionnelle

Comment se déroule la formation continue professionnelle ?

Formelle

- ▶ Programmes spéciaux pour le développement technique et professionnel au sein du système de formation d'État :
 - ▶ Cours de maître artisan·e/agent·e de maîtrise/technicien·ne et de gestionnaires spécialisé·e·s
 - ▶ Cours dans le cadre d'une reconversion

Non formelle

- ▶ Offres de formation hors du programme formel pour la formation personnelle et sociale
 - ▶ Organisées par l'employeur ou à titre individuel
 - ▶ Cours et cursus
 - ▶ Mesures de courte durée : conférences, séminaires, ateliers, formations et sessions d'instructions
 - ▶ Éventuellement rencontres/congrès/conférences

Informelle

- ▶ Tout au long de la vie, du fait des influences et des sources dans l'environnement propre et par les expériences quotidiennes
 - ▶ Travail quotidien, collègues de travail
 - ▶ Contacts personnels, médias, lecture d'ouvrages spécialisés, etc.





3. Offres formelles dans le cadre de la formation de promotion professionnelle

| DQR 5 | DQR 6 | | |
|---|--|---|---|
| Qualification à un niveau supérieur avec spécialisation | Formation de promotion professionnelle artisanale | Formation de promotion professionnelle technique | Formation de promotion professionnelle commerciale |
| par ex. spécialiste certifié·e en informatique, technicien·ne de maintenance, cuisinier·ère en diététique, monteur·euse pour la technique éolienne, conseiller·ère en aménagement d'intérieur IHK | par ex. licence professionnelle*, technicien·ne supérieur·e en agriculture, chef·fe cuisinier·ère, gérant·e de restaurant, technicien·ne supérieur·e en électrotechnique | par ex. licence professionnelle*, technicien·ne supérieur·e en technologie agricole, technicien·ne supérieur·e en technologie alimentaire, technicien·ne supérieur·e en systèmes domotiques | par ex. licence professionnelle*, gestionnaire spécialisé·e en comptabilité agricole, gestionnaire spécialisé·e en économie, gestionnaire spécialisé·e dans l'industrie, gestionnaire spécialisé·e dans les médias et l'édition, comptable d'entreprise |

* depuis fin 2020, ces titres peuvent être portés seuls ou en association avec l'ancienne désignation





3. Offres formelles dans le cadre de la formation de promotion professionnelle

DQR 7

Formation de promotion professionnelle supérieure

par ex. Master professionnel*,
gestionnaire d'entreprise du domaine technique,
gestionnaire d'entreprise du domaine commercial,
enseignant-e en formation professionnelle certifié-e*

Master à une université de sciences appliquées ou à une université

par ex. Master en sciences (MSc) en sciences agricoles,
MSc en technologie alimentaire,
MSc en gestion d'entreprise,
MSc en électronique verte

DQR 8

Doctorat auprès d'une université

par ex. docteur-e en sciences agricoles (Dr. agr.), docteur-e en économie (Dr. oec.), docteur-e en sciences de la nutrition (Dr. oec. troph.), ingénieur-e-docteur-e- (Dr. Ing.)

* depuis fin 2020, ces titres peuvent être portés seuls ou en association avec l'ancienne désignation



4. Autres offres formelles

DQR 3-6

Reconversion :
Qualification pour une autre
activité que celle apprise
et exercée auparavant

- ▶ pour des raisons de santé ou liées au marché du travail
- ▶ en général, le temps de formation est réduit d'un tiers

Rattrapage de diplômes
scolaires et professionnels
(= deuxième voie de
formation)

- ▶ en cours d'emploi et/ou à temps plein
- ▶ également droit d'accès aux études supérieures possible (= baccalauréat)

Acquisition de
qualifications partielles

- ▶ après plusieurs qualifications partielles : Examen final possible auprès d'une chambre

Formation continue
scientifique à l'université et
dans des instituts de recherche

- ▶ fait suite à une première formation professionnelle et à une phase d'activité professionnelle
- ▶ destinée aux personnes actives et fait suite à une expérience professionnelle



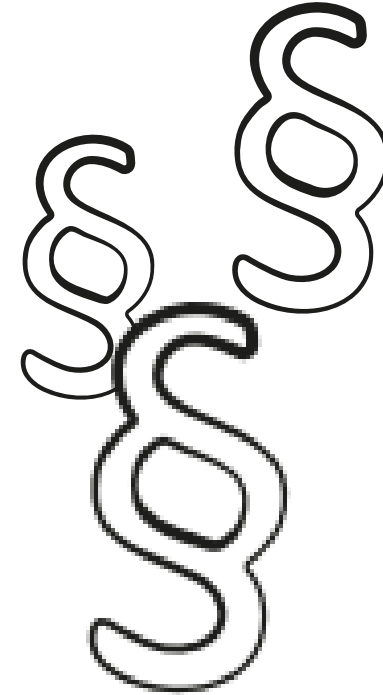


5. Dispositions légales

Révision de la loi sur la formation professionnelle allemande (2020)

Introduction de niveaux de perfectionnement professionnel transparents :

- ▶ Pour atteindre les niveaux :
 - ▶ **DQR 5** : 400 heures d'enseignement au minimum, possibilité d'accès après le niveau DQR 4, attestation de l'approfondissement/de l'amélioration de compétences existantes
 - ▶ **DQR 6** : 1 200 heures d'enseignement au minimum, possibilité d'accès après le niveau DQR 4, attestation de la capacité à prendre en charge des tâches de direction
 - ▶ **DQR 7** : 1 600 heures d'enseignement supplémentaires, possibilité d'accès après le niveau DQR 6, attestation de la capacité à prendre en charge la direction d'organisations, à traiter des problèmes complexes et nouveaux, à développer des produits et des procédés
- ▶ Mise en place de réglementations concernant les examens pour les cursus de qualification plus élevée
- ▶ Classement de diplômes correspondants selon le Cadre allemand des certifications (DQR)
- ▶ Compatibilité des diplômes professionnels et universitaires



6. Financement

Coûts et bénéfices de la formation continue professionnelle

Coûts

- ▶ Comme aussi bien les personnes et les entreprises que l'État et la société bénéficient de la formation continue professionnelle, celle-ci est financée à parts égales par ces trois acteurs (= financement mixte)
- ▶ Nombreux programmes de soutien par l'État, notamment dans le domaine des nouvelles technologies.

Bénéfices pour : l'État et la société

- ▶ Effets positifs sur la croissance économique, le progrès technologique et l'emploi
- ▶ Par conséquent, recettes fiscales accrues et dépenses sociales moindres
- ▶ Accroissement de la compétitivité économique internationale, également dans le contexte du manque de professionnel·le·s qualifié·e·s, du changement démographique ou de la numérisation



6. Financement

Coûts et bénéfices de la formation continue professionnelle

Bénéfices pour : les entreprises

- ▶ **Économiquement** : Effets positifs sur la performance économique des entreprises en matière de :
 - ▶ Productivité
 - ▶ Qualité
 - ▶ Capacité d'innovation au travail
 - ▶ Taux d'occupation
 - ▶ Viabilité des entreprises dans le contexte du progrès technologique et de la globalisation croissante
- ▶ **Socialement** :
 - ▶ Plus grande satisfaction des employé-e-s
 - ▶ Fidélité à l'entreprise

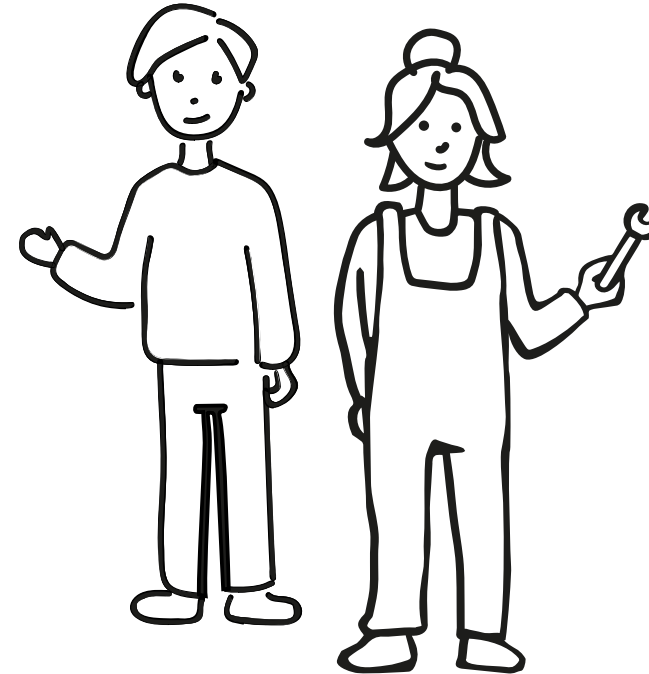


6. Financement

Coûts et bénéfices de la formation continue professionnelle

Bénéfices pour : les personnes/les employé·e·s

- ▶ Effets positifs sur :
 - ▶ Les revenus
 - ▶ L'emploi
 - ▶ Le développement professionnel et personnel
 - ▶ La santé
 - ▶ La satisfaction au travail et par conséquent dans la vie
- ▶ Déploiement des potentiels de développement professionnels personnels
- ▶ Maintien de l'employabilité



7. Formation continue non formelle : le marché des prestataires

Qui peut proposer des formations continues ? Qui accorde l'accréditation ?

- ▶ Les grandes entreprises organisent plus de la moitié des cours de formation continue
- ▶ Par ailleurs, il existe plus de 20 000 prestataires :
 - ▶ Organismes publics
 - ▶ Universités et instituts de recherche
 - ▶ Églises
 - ▶ Chambres
 - ▶ Syndicats
 - ▶ Fédérations patronales
 - ▶ Fondations et organisations caritatives
 - ▶ Prestataires de formation privés commerciaux (28 % des prestataires en 2025), entre autres
- ▶ Distinction entre les offres de droit public réglementées, avec soutien, et les offres non réglementées, sans soutien
- ▶ Pour les offres bénéficiant d'un soutien, une accréditation auprès d'institutions d'État ou de chambres est requise en général (durée limitée : Organisme 5 ans, mesure de formation 3 ans)
- ▶ En général, la certification du système de gestion de la qualité n'est pas exigée, mais elle est très courante, par ex. selon les normes ISO 9000 et suiv. ou ISO 29990
- ▶ Contrôle et certification par des prestataires privés, accrédités par l'Office allemand d'accréditation (DAkkS) si des normes DIN sont concernées





8. Participation à la formation continue

Nombreux programmes de soutien destinés à la promotion professionnelle

1,08 milliards d'€ de soutien pour les promotions professionnelles de 2024 (autorisation)

En 2024, le financement de promotions professionnelles a été approuvé pour **189.691** personnes*



Etat

(gouvernement fédéral, Länder, communes)

Les dépenses ne peuvent souvent pas être clairement délimitées

Soutien à **320.216** participation à des mesures de formation professionnelle continue conformément aux livres II et III du Code social allemand (SGB II et SGB III) en 2024

*<https://www-genesis.destatis.de/datenbank/online/statistic/21421/table/21421-0001>



8. Participation à la formation continue

46,4 milliards d'€ au total
d'investissements par le secteur privé
en 2022*

Dont
24,4
milliards d'€
de coûts directs

et
22
milliards d'€
de coûts indirects



les entreprises

44 % des entreprises allemandes
ont participé à la formation continue
en 2024 (par la prise en charge des
frais et/ou la mise en disponibilité des
employé·e·s),

Pendant la pandémie, en 2020,
34 % seulement

97 % des grandes entreprises et
34 % des très petites entreprises ont
participé en 2024

29 % des salarié·e·s ont participé
à des mesures de formation continue
en 2022

* <https://www.iwkoeln.de/studien/susanne-seyda-sabine-koehne-finster-thomas-schleiermacher-investitionsvolumen-auf-hochststand.html>





8. Participation à la formation continue

52 % de la population adulte (18–64 ans)
a participé à la formation continue en 2022



Personnes

48 % de la population adulte a participé à
la formation continue en entreprise en 2022

Le taux de participation à la formation
continue individuelle était de **8 %** en
2022

La participation augmente de façon
importante en fonction du diplôme
d'études ou de formation

80.016 diplômes de formation
professionnelle avec niveau de
qualification plus élevé en 2024



Vous trouverez cette présentation, ainsi que d'autres, de même que des informations sur la formation professionnelle en Allemagne et sur la collaboration internationale dans le domaine de la formation professionnelle sur notre site Internet :

www.govet.international

Sources

- ▶ Rapport BIBB ([lien](#))
- ▶ rapport sur la formation professionnelle ([lien](#))
- ▶ Conférence permanente des ministres de l'Éducation (KMK) ([lien](#))
- ▶ Portail des données du BMFTR ([lien](#))
- ▶ Statistiques Destatis sur la formation professionnelle ([lien](#))



GOVET auprès du BIBB



Friedrich-Ebert-Allee 114-116
53175 Bonn, Germany



govet@bibb.de



+49 228 107 1818



www.govet.international